



Le compte n'y est pas !

LES RETRAITES REMETTENT ÇA DEVANT LE MEDEF, PARTOUT EN FRANCE

Les retraités sont mobilisés, depuis de nombreux mois, pour l'augmentation des retraites de base et complémentaires, par rapport à la baisse de leur pouvoir d'achat et à l'inflation galopante pour 2022.

Le Gouvernement a lâché 4 % en juillet 2022 et 1% en juillet 2021. L'Agirc-Arrco a aussi lâché 5,12 % au 1^{er} novembre 2022.

Ces augmentations sont le fruit de nos actions et de nos mobilisations !

Bien sûr, cela ne fait pas le compte par rapport à une inflation qui pourrait atteindre 8 % à la fin de l'année 2022.

Après le 29 septembre, le 6 octobre et le 18 octobre, partout en France, le 6 décembre, rassemblons-nous devant le Medef, pour exiger l'augmentation de nos retraites de base et complémentaires !

Ça suffit ! Nous voulons vivre dignement notre retraite, nous ne sommes pas des nantis.

Oui, nous revendiquons une hausse de nos retraites de base de 6 %. La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) a de quoi payer.

Oui, nous revendiquons une hausse de nos retraites complémentaires de 6,2 %. L'argent existe : 2,6 milliards de bénéfices pour l'exercice 2021.

L'Agirc-Arrco, avec les 70 milliards de cotisations sur les salaires, fait des placements financiers et boursiers.

Nous exigeons :

- la suppression des 10 % de malus pendant 3 ans, pour les départs à l'âge légal à la retraite ;
- la baisse de la valeur du point d'achat des points de 2 % ;
- la prise en compte des points dès le 1^{er} euro cotisé.

Oui, le 6 décembre devant le Medef, portons nos exigences pour bien vivre notre retraite.



Le 6 décembre retraités et actifs on se mobilise ensemble !



RASSEMBLEMENT à 10H30 à BOURGES
devant le MEDEF du CHER - 1/3 Rue Maurice Roy

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Codepostal : Ville :

Branche professionnelle d'origine :

_Mail : Téléphone :

Bulletin à remettre à votre USR ou UFR

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre O